



Comité de bon voisinage

Compte-rendu

27 octobre 2015

MEMBRES DU COMITÉ	
Serge Gaudet	Citoyen
Claudine Lalonde	Citoyenne
Christian Lalonde	Citoyen
Mark Gelber	Citoyen
Marion Gelber	Citoyen
Pierre Tessier	Modérateur
Pascal Trottier	Arrondissement Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce
Martin Massé	Directeur adjoint, Grandir en santé, CHUSJ
Louise Boisvert (LB)	Adjointe au directeur, communications et affaires publiques, CHUSJ
Diane Rivard (DR)	Directrice, Communications de projets, SNC-Lavalin Construction
Michel Laverdure (ML)	Directeur de projet adjoint, SNC-Lavalin Construction
Hugues Dupuis (HD)	Directeur construction adjoint, SNC-Lavalin Construction
Marie-Michèle Paul (MMP)	Conseillère en communications, CHUSJ

Deux citoyennes du quartier, en plus des membres du *Comité de bon voisinage*, étaient présentes.

ORDRE DU JOUR

1) Mot de bienvenue

Pierre Tessier, modérateur et Louise Boisvert, CHU Sainte-Justine

- Regroupement CHUM/CHUSJ

2) Suivi des demandes soulevées lors du dernier comité de bon voisinage et des mesures correctrices apportées

Voir la lettre pour le suivi au sujet de l'aménagement paysager

3) Suivi des plaintes depuis le dernier comité

Hugues Dupuis, SNC-Lavalin Construction

- Circulation sur la rue Souart
- Bruit en provenance du Centre de recherche
- Bruit en provenance du chantier

- **PÉRIODE DE QUESTIONS**

4) Travaux en cours et à venir

Michel Laverdure, SNC-Lavalin Construction

- **PÉRIODE DE QUESTIONS**

5) Conclusion

- **Louise Boisvert, CHU Sainte-Justine**

Prochaines rencontres :

16 février 2016

3 mai

1. MOT DE BIENVENUE

Pierre Tessier souhaite la bienvenue, précise que l'ordre du jour a été distribué, informe l'auditoire du déroulement et rappelle les règles de fonctionnement de la rencontre.

Louise Boisvert mentionne aux membres du comité que le CHU Sainte-Justine est maintenant regroupé avec le CHUM. Elle explique qu'il ne s'agit pas d'une fusion puisque les deux hôpitaux vont fonctionner de manière indépendante. Ils conservent leur budget et ils continuent de développer leurs projets. Il y aura toutefois un seul PDG pour les deux établissements, soit le Dr Brunet, ainsi qu'un seul conseil d'administration qui se réunira désormais à huit clos et ce à l'exception d'une assemblée générale annuelle. Elle souhaitait faire le point sur cette question, car il est arrivé dans le passé que des membres du comité de bon voisinage se présentent aux réunions du conseil d'administration du CHU Sainte-Justine.

Un membre du comité mentionne qu'il trouve ça dommage, car cette tribune qu'était le conseil d'administration, a permis aux résidents de s'exprimer sur certains enjeux.

2. SUIVI DES DEMANDES SOULEVÉES LORS DU DERNIER COMITÉ DE BON VOISINAGE ET DES MESURES CORRECTRICES APPORTÉES

Martin Massé, CHU Sainte-Justine

Aménagement paysager

Au dernier comité de bon voisinage, des questions ont été soulevées au sujet de l'aménagement paysager. Deux scénarios d'aménagement du stationnement arrière ont été proposés par des résidents. Afin de répondre rapidement, une lettre fut envoyée en juin aux résidents concernés. Cette lettre mentionnait que suite à l'étude des scénarios proposés, ces solutions ne pouvaient être retenues, car elles impliquaient de retrancher un trop grand nombre de places de stationnement. Cette lettre mentionnait aussi qu'en tout 42 arbres feuillus, 53 conifères, 281 arbustes, 729 plants de vivaces et de graminées et 163 fougères seraient plantés dans le stationnement arrière au moment de son aménagement.

3. SUIVI DES PLAINTES

Hugues Dupuis, SNC-Lavalin Construction

De gros camions empruntent la rue Souart plutôt que la rue Decelles pour se rendre au chantier.

Nous avons encore une fois avisé les sous-traitants et fournisseurs d'utiliser les rues Decelles et Ellendale, de préférence. Comme déjà expliqué à un récent comité de bon voisinage, les routes de camionnage ont été établies pour les camions pendant la période d'excavation, de même que pour les bétonnières au début du projet. Aucun règlement ne régit la phase actuelle de la construction.

Bruit en provenance du Centre de recherche

Selon les informations obtenues, le bruit provenait d'extracteurs d'air temporaires, utilisés pour la construction, qui ont été laissés en marche le soir et la nuit, par erreur. L'équipe Santé et sécurité a été avisée et a fait un suivi auprès de l'équipe de surveillance du chantier afin d'éviter une telle situation à l'avenir.

Bruit incessant de moteur, ainsi que des coups et même des cris, pendant la fin de semaine du 15 et 16 août.

Nous sommes vraiment désolés, mais nous n'avons pu aviser les voisins au préalable parce que ces travaux ont dû être exécutés en urgence pour permettre les opérations de levage du lundi suivant. Pour les bruits et les cris, nous avons avisé les sous-traitants par écrit. À noter que des avis aux voisins ont été distribués par la suite pour aviser les résidents que des travaux auraient lieu tous les week-ends, incluant les dimanches, pour nous permettre de respecter notre échéancier du projet. Soyez assurés que toutes les mesures nécessaires seront prises dans le but de réduire au maximum les impacts liés à ces travaux.

Questions des citoyens	Réponses
Est-ce qu'il va y avoir des travaux toutes les fins de semaine?	HD – Oui il y aura des travaux jusqu'à la livraison du projet, par contre, ça ne sera pas nécessairement des travaux bruyants car il s'agit essentiellement de travaux à l'intérieur.
Est-ce que le « lift » sera utilisé la fin de semaine?	HD – Normalement, non.

4. TRAVAUX EN COURS ET À VENIR

Robert Nadeau, SNC-Lavalin Construction

Progrès en date de la fin septembre 2015 :

- Le projet est complété à 74 %. Plus de 800 travailleurs et membres du personnel d'encadrement sont encore déployés sur le site;
- Les services publics (gaz, électricité) sont raccordés et les réservoirs de carburants sont installés;
- L'assemblage des passerelles de connexion, entre l'agrandissement et le bâtiment existant, est presque complété;
- Les équipes s'affairent à terminer l'enveloppe extérieure (vitrage, parements, toitures, brique);
- L'installation des principaux systèmes du bâtiment est complétée dans l'appentis mécanique du 8^e étage;
- L'infrastructure électromécanique, dans les murs et plafonds de chaque étage, est pratiquement terminée;
- Nous avons procédé à la mise en service des premiers ascenseurs du bâtiment pour les besoins du chantier;
- Les travaux de gypse et de plâtre sont à être finalisés aux étages supérieurs;
- La pose des revêtements de planchers et la peinture des murs ont été amorcées;
- L'installation des premiers meubles intégrés et des finitions intérieures est débutée à partir du niveau 3.

Activités à venir durant l'automne 2015 :

- Terminer la finition de l'enveloppe et des toitures avant l'hiver;
- Démobiliser les différents types d'échafaudages et dégager les façades;
- Amorcer les travaux structuraux liés aux aménagements paysagers;
- Démarrer les systèmes mécaniques du bâtiment pour le chauffage hivernal;
- Poursuivre les travaux intérieurs de finition à chaque étage (plafonds, éclairage, protections murales);
- Poursuivre l'installation du mobilier intégré et des meubles de laboratoire;
- Préparer les locaux spécialisés pour les premières livraisons d'équipements médicaux prévues au début de 2016;
- Mettre l'accent sur les travaux de finition de l'atrium et des deux auditoriums.

Des photos de l'avancement des travaux sont présentées aux membres du comité.

Questions des citoyens	Réponses
Je comprends que vous allez mettre en marche bientôt les systèmes mécaniques, dont la ventilation, donc s'il y a un bruit excessif, ça sera juste temporaire.	ML – Effectivement, mais il ne devrait pas y avoir de bruit excessif.
Quand au printemps l'ensemble des systèmes seront-ils fonctionnel? Nous voulons savoir quand nous entendrons le bruit final causé par les équipements.	ML – C'est difficile à dire pour le moment, car ça dépend de beaucoup de facteurs. Nous allons fonctionner de façon progressive. Nous allons tester chacun des appareils.
Quand seront en opération les hottes de ventilation des laboratoires dans le Centre de recherche?	ML – Elles seront testées d'ici le printemps. Il faut comprendre que les hottes de laboratoire ne sont pas fonctionnelles en tout temps. Elles ne sont pas en fonction quand les laboratoires ne sont pas utilisés.
Donc c'est différent du système qui a été installé entre le Bloc 8 et le Bloc 9 dans l'existant, car ce système est perpétuellement en fonction?	ML- Je ne pourrais pas vous dire je ne connais pas le système qui est dans l'existant. HD – Il y a des systèmes de ventilation qui seront perpétuellement en fonction et d'autres qui seront fonctionnels uniquement lorsqu'il y aura des activités comme les hottes dans les laboratoires.
Quand aurons-nous le rapport de bruit de SNC-Lavalin?	DR – Les tests seront faits une fois que nous procéderons à la mise en service complète du bâtiment. Nous ne pouvons donner de date pour le rapport, mais nous maintenons notre engagement.
S'il y a un problème de bruit, est-ce qu'il sera trop tard pour corriger la situation une fois le rapport remis?	DR- Toutes ces questions ont déjà été discutées avec nos experts impliqués dans la conception lors d'une réunion spéciale. ML – Pour l'instant, nous sommes dans l'hypothèse

	donc c'est difficile de répondre à la question, mais je peux vous dire que j'ai rarement vu un projet où les contraintes sonores étaient aussi élevées. Il y a un effort d'atténuation du bruit dans ce projet qui est supérieur à la moyenne. SNC-Lavalin a quand même des obligations contractuelles.
Nous aurons accès au rapport?	DR – Nous avons promis de vous remettre un rapport et c'est ce que nous ferons. C'est un engagement ferme.
Le projet se termine à la fin juin, si vous remettez le rapport après, il va être trop tard.	DR – En juin, c'est une réception provisoire et non la réception définitive. Il restera des travaux à faire et nous serons encore présents.
Je pensais que vous auriez terminé en juin 2016, mais vous parlez qu'il va y avoir encore des travaux après.	HD – C'est ce qu'on appelle des travaux différés. DR – Si vous regardez l'échéancier que je vous ai montré lors de la séance d'information publique en 2012, c'est exactement la même chose que ce que nous vous disons maintenant. La réception provisoire se fait à la fin juin 2016, on donne la clé au client à ce moment-là, mais il restera des travaux jusqu'en décembre 2016.
Quand sera terminé l'aménagement paysager?	HD – Certains secteurs seront terminés cet automne. Au printemps 2016, nous réaliserons le passage entre Ellendale et Côte-Sainte-Catherine et nous compléterons les plantations. MM – Pour le stationnement arrière, il est possible qu'il y ait du retard par rapport à l'échéancier initial.
Pourquoi un retard?	MM – vous avez vu dans le stationnement arrière des locaux modulaires. Ils abritent l'unité de stérilisation de façon temporaire le temps que nous rénovions celle qui est située dans le bâtiment existant afin de lui permettre de desservir de façon adéquate nos nouvelles installations. Les travaux vont durer environ un an et demi ce qui fait qu'à l'été prochain, si les roulottes sont encore là, il sera difficile de procéder à l'aménagement paysager.
Si le projet est retardé d'un an et demi, c'est très préoccupant pour nous.	MM – L'objectif est de vous transmettre l'information telle qu'elle est. Nous sommes transparents quant aux enjeux. On peut aussi voir s'il est possible de réaliser certains aménagements au printemps et de terminer l'ensemble du projet quand nous retirerons les locaux modulaires. LB – Ce n'est pas retardé d'un an et demi. Les travaux à l'avant de l'hôpital se font en ce moment comme prévus. La deuxième phase était la cour arrière et ces travaux devaient commencer seulement au printemps 2016.
Quand va se terminer la circulation des camions sur l'avenue Ellendale?	HD – Ça va diminuer, mais il va en avoir jusqu'à la fin du projet.
Est-ce qu'il va y avoir des visites des nouveaux bâtiments?	LB – Oui, il y aura des portes ouvertes.
Il y a beaucoup de conducteurs qui sortent du garage sur Decelles et qui tourne à gauche malgré l'interdiction, c'est très dangereux.	MMP – Le SPVM est au courant du problème.
Est-ce que la rue Ellendale va être refaite après les travaux?	PT - Les travaux seront faits quand SNC-Lavalin n'occupera plus le territoire. Il s'agit d'une priorité.
Est-ce qu'il y a eu des accidents sur Côte-Sainte-Catherine depuis l'installation du nouveau feu de circulation?	PT - Je n'ai pas eu de rapport d'accident du SPVM. C'est certain qu'en ce moment ce feu n'est pas aussi performant qu'il le devrait en raison des entraves pour les travaux de SNC-Lavalin sur Côte-Sainte-Catherine. Nous ajusterons la programmation à ce moment-là.
Quand sera enlevée la palissade de chantier?	HD- Nous en avons déjà enlevé une section et le reste sera enlevé au printemps. PT – Il y aura des travaux de trottoir qui seront entrepris par la ville du côté de l'hôpital quand la palissade sera retirée.

5. CONCLUSION

Louise Boisvert questionne les membres du comité sur leurs intérêts par rapport à d'autres aspects du projet afin de savoir s'il serait pertinent de préparer des présentations différentes de ce qui est fait normalement au comité. Les membres affirment être principalement intéressés par ce qui a un impact pour eux, en tant que voisins de l'hôpital.

Pierre Tessier remercie les participants de leur présence. La prochaine rencontre aura lieu le 16 février.

Rappel des coordonnées :

- Téléphone : 514 345-7752
- Courriel : grandirensante.hsj@ssss.gouv.qc.ca